

# ASSEMBLÉE NATIONALE

6 juillet 2015

---

MODERNISATION DU DROIT DE L'OUTRE-MER - (N° 2910)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CL148

présenté par  
Mme Zanetti, rapporteure

-----

### ARTICLE 25

À l'alinéa 1, substituer aux mots :

« législative, relevant »

les mots

« relevant du domaine de la loi et »

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.